

Photo obligatoire



## THÉÂTRE DU CHÊNE NOIR

DIRECTION GÉRARD GELAS

SCÈNE D'AVIGNON

8 BIS, RUE STE CATHERINE

84000

AVIGNON

ADMINISTRATION 04 90 86 58 11 (POSTE 101)/FAX : 04 90 85 82 05

### FICHE D'INSCRIPTION

**GROUPE 2** ATELIER LE MERCREDI DE 17H30 À 20H00

OUVERT UNIQUEMENT AUX TROISIÈMES ANNÉES, QUATRIÈMES ANNÉES  
15/20 ANS

NOM DU PARTICIPANT :

PRÉNOM :

PORTABLE :

DATE DE NAISSANCE :

NOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL :

(EN CAS DE GARDE ALTERNÉE, NOM ET NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DES DEUX PARENTS)

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TÉLÉPHONE :

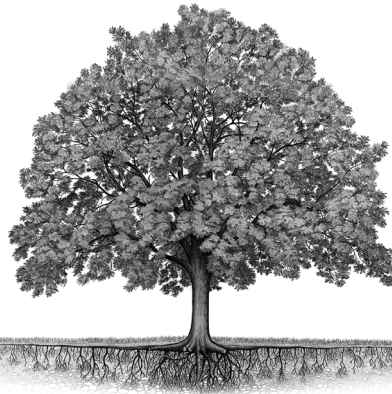
PORTABLE :

MAIL (PARENTS):

POUR LES INSCRIPTIONS ET RÉINSCRIPTIONS, MERCI DE NOUS FAIRE PARVENIR LE DOSSIER DURANT LA 1<sup>ÈRE</sup> SEMAINE DE SEPTEMBRE. UN ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AU 06 89 68 27 53 AVEC VÉRONIQUE BLAY EST OBLIGATOIRE.

NOM :

PRENOM :



## THÉÂTRE DU CHÊNE NOIR

DIRECTION GÉRARD GELAS

8 BIS, RUE STE CATHERINE

84000

AVIGNON

ADMINISTRATION ET RÉSERVATIONS : 04 90 86 58 11 FAX : 04 90 85 82 05

### REGLEMENT INTERIEUR DES L'ATELIERS

DIRIGES PAR VÉRONIQUE BLAY

1/ L'atelier a lieu tous les mercredis

- De **15h00 à 17h30** : Atelier ouvert aux 1<sup>ères</sup> et 2<sup>èmes</sup> années d'inscription au Chêne Noir.

- De **17h30 à 20h00** : Atelier ouvert dès la 3<sup>èmes</sup> année. (**Possibilité d'arriver à 18h10 pour ceux qui ont cours jusqu'à 18h**)

Les cours se déroulent de septembre au mai (voir date de votre représentation).

Un calendrier annuel est remis à chaque élève à l'inscription.

**Nous demandons aux parents et aux participants de porter une attention particulière à ce planning et de le respecter minutieusement, sinon le jeune comédien ne pourra pas participer à la représentation de fin d'atelier.**

**Afin de compléter votre formation, le Théâtre du Chêne Noir vous offre la possibilité d'assister aux spectacles de la saison, au tarif de :**

- **5€** pour les moins de 12 ans
- **8€** à partir de 12 ans.

#### **2/ En cas d'absence**

**Prévenir votre formatrice Véronique Blay au 06 89 68 27 53.**

**Aucune absence injustifiée ne sera tolérée cette année, dès la deuxième absence non-justifiée, le jeune comédien ne pourra pas participer à la représentation de fin d'atelier ni à aucun autre projet, mais pourra continuer les cours.**

3/ Le prix annuel de l'atelier pour la saison 2016/2017 est de **395 Euros**. Ce prix inclus l'adhésion à l'association du Théâtre du Chêne Noir au titre « Collège des formation » montant de 2 euros ainsi que le DVD du spectacle.

4/ **Le paiement se fait obligatoirement à l'inscription**

- soit par prélèvement mensuel automatique d'un montant de 56.43€ de novembre à mai (avis de prélèvement à nous retourner dûment compléter avant le 15 octobre 2016)
- soit en un seul versement
- soit en trois chèques qui devront être remis tous trois **impérativement à l'inscription**, et dont les dates d'encaissement seront :
  - **126,00 € au plus tard le 30 octobre.**
  - **126,00 € le 30 janvier.**
  - **143,00 € le 29 février.**

**Il est à noter que toute année commencée est due intégralement, même en cas de départ du participant au cours de celle-ci. Aucun remboursement ne pourra intervenir.** Cependant, en cas de départ après le premier cours, les chèques seront rendus contre le paiement de 30 € (somme correspondante au premier cours).

Seules les personnes ayant remis un dossier complet (paiement de l'atelier, règlement intérieur signé, attestation d'assurance extrascolaire, autorisation parentale, fiche d'inscription complétée, autorisation libre utilisation de l'image et accompagnée de 1 photo d'identité) pourront participer à l'atelier.

5/ Pour le plaisir de tous et une auto-évaluation du travail de chacun, une présentation de fin d'année sera organisée au mois de mai au Théâtre du Chêne Noir et chaque élève bénéficiera de 4 invitations afin d'inviter ses plus proches.

6/ Des projets seront proposés à certains élèves après concertation entre Gérard Gelas, Véronique Blay et d'une demande d'autorisation effectuée auprès des parents.

Nom, date et signature du représentant légal,  
avec mention « lu et approuvé »

Le Théâtre du Chêne Noir

Le(s) représentant(s) légal  
Le Père                      La Mère

---

Je soussigné(e) .....  
autorise mon fils, ma fille .....  
né(e) le ..... à .....  
à participer aux ateliers du Théâtre du Chêne Noir le mercredi de  
.....h..... à .....h.....  
et m'engage ce que mon enfant respecte le calendrier des séances  
remis lors de l'inscription.

Si cet engagement n'était pas respecté, je sais que tout comédien ne pourra pas  
participer à la représentation de fin d'atelier.

Signature du Père

Signature de la Mère

**AUTORISATION PARENTALE SUR LA LIBRE UTILISATION DE  
L'IMAGE D'UNE PERSONNE MINEURE**

Je soussigné(e) : .....

Demeurant :.....

Autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle mon enfant apparaît ; ceci sur différents supports (internet, audio-visuel) et sans limitation de durée.

Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée ou à celle de mon enfant, et plus généralement, ne sont pas de nature à lui nuire ou à lui causer un quelconque préjudice.

Fait à ..... Le .....

Signature du responsable légal.



## **ATELIER ADOLESCENTS G2.**

*Ouvert uniquement aux troisièmes années, quatrièmes années*

*15/20 ans*

**Séances les mercredis de 17h30 à 20h00 :**

**Mercredi 21 septembre**

**Mercredi 28 septembre**

**Mercredi 05 octobre**

**Mercredi 12 octobre\***

**Mercredi 19 octobre**

*VACANCES SCOLAIRES*

**Mercredi 9 novembre**

**Mercredi 16 novembre**

**Mercredi 23 novembre**

**Mercredi 30 novembre**

**Mercredi 7 décembre\***

**Mercredi 14 décembre\***

*VACANCES SCOLAIRES*

**Mercredi 4 janvier**

**Mercredi 11 janvier**

**Mercredi 18 janvier**

**Mercredi 25 janvier**

**Mercredi 1<sup>er</sup> février\***

**Mercredi 8 février**

*VACANCES SCOLAIRES*

**Mercredi 01 mars**

**Mercredi 08 mars**

**Mercredi 15 mars**

**Mercredi 22 mars\***

**Mercredi 29 mars**

**Mercredi 05 avril**

*VACANCES SCOLAIRES*

**Mercredi 26 avril**

**Mercredi 3 mai**

**Représentation d'atelier : samedi 6 mai 2017 à 20h**

*\*En raison de la programmation du Théâtre du chêne Noir, les cours seront assurés sur un autre site*

## MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence unique du mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) ASS THEATRE DU CHENE NOIR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ASS THEATRE DU CHENE NOIR.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une

demande de remboursement doit être présentée :

– dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Veuillez compléter les champs marqués \*.

Votre Nom	*	<input type="text"/>	1
		Nom/Prénoms du débiteur ou dénomination sociale	
Votre adresse	*	<input type="text"/>	2
	*	Numéro et nom de la rue	2
	*	Code Postal	2
	*	Ville	2
		Pays	
Les coordonnées de votre compte	*	<input type="text"/>	
		Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)	
	*	<input type="text"/>	
		Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)	
Nom du créancier	*	ASS THEATRE DU CHENE NOIR	1
		Nom du créancier ou dénomination sociale	
	*	FR69ZZZ426247	2
		Identifiant du créancier	
	*	0008 B RUE SAINTE CATHERINE	2
		Numéro et nom de la rue	
	84000	2	
	Code Postal		
	* AVIGNON	2	
	Ville		
	* FRANCE	2	
	Pays		
Type de paiement	*	Paiement récurrent / répétitif <input type="checkbox"/> Paiement ponctuel <input checked="" type="checkbox"/>	
Signé à	*	<input type="text"/>	2
		Lieu	
	*	29/07/2015	2
		Date	
Signatures	*	Veuillez signer ici _____	

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur - fournies seulement à titre indicatif.

Code identifiant du débiteur	<input type="text"/>	2	
	Indiquer ici tout code que vous souhaitez voir restitué par votre banque		
Tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même)	<input type="text"/>	1	
		Nom du tiers débiteur : si votre paiement concerne un accord passé entre ASS THEATRE DU CHENE NOIR et un tiers (par exemple, vous payez la facture d'une autre personne), veuillez indiquer ici son nom. Si vous payez pour votre propre compte, ne pas remplir.	
	<input type="text"/>	2	
		Code identifiant du tiers débiteur	
	<input type="text"/>	1	
	Nom du tiers créancier : le créancier doit compléter cette section s'il remet des prélèvements pour le compte d'un tiers.		
	<input type="text"/>	2	
	Code identifiant du tiers créancier		
Contrat concerné	<input type="text"/>	2	
		Numéro d'identification du contrat	
	<input type="text"/>	2	
	Description du contrat		

A retourner à :

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

1 : La longueur maximum pour un nom est de 70 caractères  
2 : Cette ligne a une longueur maximum de 35 caractères



## *Théâtre du Chêne Noir*

*Direction Gérard Gelas – Scène d'Avignon*

*8 bis rue Sainte Catherine 84 000 AVIGNON - [www.chenenoir.fr](http://www.chenenoir.fr)*

Administration : 04 90 86 85 11 - Fax : 04 90 85 82 05

[contact@chenenoir.fr](mailto:contact@chenenoir.fr)

### **PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION**

- Le dossier d'inscription complété
- Le règlement signé par le représentant légal ou les représentants légaux
- L'autorisation parentale signée
- L'autorisation d'utilisation du droit à l'image signée
- Attestation d'assurance extrascolaire de moins de 3 mois (à fournir obligatoirement dès le 1<sup>er</sup> cours)
- Une photo d'identité
- Le règlement selon option choisie
- 395€ (règlement total)
- En 3 fois (joindre la totalité des règlements par chèques)
  - 1<sup>er</sup> règlement 126€ au plus tard le 30 septembre
  - 2<sup>ème</sup> règlement 126€ au 30 novembre
  - 3<sup>ème</sup> règlement 143€ au 31 janvier